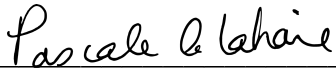


ANNEXE I

FORMULAIRES DE DÉCLARATION D'UN AVANTAGE REÇU OU ACCEPTÉ

(Article 29)

**FORMULAIRE N° 1 — DON, MARQUE D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGE VALANT PLUS DE 100 \$**

Nom de la ou du membre du Conseil		Pascale Albernhe-Lahaie	
Déclaration à la greffière ou au greffier <i>Je déclare avoir reçu le don, la marque d'hospitalité ou l'avantage,                  d'une valeur de plus de 100 \$, décrit ci-dessous :</i>			
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Date	
Danse Encore		10 juin 2023	
3. Description du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage			
2 billets pour le spectacle Gala			
4. Circonstances de la réception du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage			
En tant que conseillère municipale			
<b>Signature de la ou du membre du Conseil</b>		<b>Date de la déclaration</b>	
		19 décembre 2023	

**FORMULAIRE N° 2 — DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGES TOTALISANT PLUS DE 100 \$**

Nom du membre du Conseil			
<b>DÉCLARATION À LA GREFFIÈRE OU AU GREFFIER</b> <i>Je déclare avoir reçu, de la même personne, à l'intérieur d'une période de six mois, les                  dons, les marques d'hospitalité ou les avantages décrits ci-dessous, lesquels totalisent                  une valeur de plus de 100 \$ :</i>			
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Période couverte	
		Du au	
3. Description des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages			
4. Circonstances de la réception des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages			
<b>Signature de la ou du membre du Conseil</b>		<b>Date de la déclaration</b>	